



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

île Maurice

Question écrite n° 61160

## Texte de la question

M. Thierry Mariani prie M. le ministre des affaires étrangères de bien vouloir lui indiquer le nombre de ressortissants français détenus à l'île Maurice au 1er janvier 2005. Dans la mesure du possible, il souhaite connaître, pour chacun de ces ressortissants français, les motifs de leur détention, le quantum de la peine à laquelle ils ont été condamnés ainsi que la date probable de leur libération.

## Texte de la réponse

À la connaissance du ministère des affaires étrangères, onze Français sont actuellement détenus dans la circonscription consulaire de notre ambassade à Port Louis. Dix de ces détenus, dont sept originaires de la Réunion, sont détenus pour des délits de trafic et de consommation de drogue. Le onzième détenu, arrêté en 2004, est condamné à quatre ans de détention pour un délit de pédophilie. Cette personne refuse tout contact avec notre ambassade ; sa famille réside sur place. Concernant les personnes convaincues de délits de trafic de drogue, deux ont été arrêtées en 2001, cinq en 2002, deux en 2004 et une en 2005 (pas encore jugée). Toutes ces personnes, condamnées de quatre à douze ans de détention, ont demandé leur transfèrement en France en vertu de la convention de transfèrement liant l'île Maurice à la France. Ces transfèrements pourraient intervenir dans le courant de l'année ou au cours de l'année 2006.

## Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Mariani](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 61160

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 mars 2005, page 2858

**Réponse publiée le :** 24 mai 2005, page 5299